Revue du Contrôle de la Comptabilité et de l'Audit
ISSN: 2550-469X
Volume 4 : numéro 2

La Responsabilité Sociale des Entreprises et performance financière

Corporate Social Responsibility and financial performance

QADI Sanaa

Etudiante chercheuse

ENCG Kenitra

Université Ibn Tofail

Laboratoire de Recherche en sciences de gestion des organisations (RSGO)

sanaa.qadi@gmail.com

Date de soumission : 15/01/2020
Date d'acceptation : 14/03/2020
Pour citer cet article :
Qadi. S (2020) « La responsabilité sociale des entreprises et performance financière », Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit « Volume 4 : numéro 2 » pp : 610 - 626

Digital object identifier : https://doi.org/10.5281/zenodo.3733110

Résumé

A travers cet article, je voulais analyser la relation entre la responsabilité sociale des entreprises, qui est devenue omniprésente dans les discours économiques et académiques ainsi que dans les débats, et la performance financière. Cela en passant par une revue de littérature de la responsabilité sociale des entreprises où on va éclaircir ses principales définitions institutionnelles et managériales ainsi que ses définitions théoriques et les définitions des différentes notions qui se rapportent à la RSE, ensuite sa genèse puis la relation entre la responsabilité sociales des entreprises et la performance financière pour arriver à dresser une synthèse des travaux de recherche multiples consacrés à l'interaction entre la performance sociale et la performance financière des entreprises qui ne fait toujours pas l'unanimité. Pour conclure, j'ai essayé de montrer quelques points qui peuvent être les origines de disharmonie des différentes études traitant le lien de causalité entre la performance financière et la performance sociale.

Mots clés

Responsabilité sociales des entreprises ; performance sociale ; performance financière ; les parties prenantes ; l'environnement.

Abstract

Through this article, I wanted to analyze the relationship between corporate social responsibility, which has become ubiquitous in economic and academic discourse and debate, and financial performance. This goes through a review of the literature on corporate social responsibility where we will clarify its main institutional and managerial definitions as well as its theoretical definitions and the definitions of the different concepts that relate to CSR, then its genesis and then the relationship between corporate social responsibility and financial performance to draw up a synthesis of multiple research works devoted to the interaction between social performance and corporate financial performance which is still not unanimous. To conclude, I tried to show some points which may be the origins of disharmony in the various studies dealing with the causal link between financial performance and social performance.

Keywords

Corporate social responsibility; social performance; financial performance; stakeholders; environment.

Introduction

Depuis les deux dernières décennies, de plus en plus d'entreprises répondent à des enjeux sociaux dans le cadre de leurs opérations. À l'origine, l'intégration d'activités considérées comme étant « socialement responsables » visait à diminuer la pression qu'elles subissaient de la part de différentes parties prenantes issues de leurs environnements externes. Toutefois, au fil des années, les entreprises ont appris à détecter plus facilement l'origine de ces pressions et ont développé de nouvelles compétences managériales leur permettant de mettre en place des pratiques plus ciblées et plus efficaces. En conséquence, la « responsabilité sociale des entreprises » ne s'exprimait plus dans un contexte uniquement réactif aux pressions provenant de l'environnement externe.

Avec la prise de conscience accrue des enjeux environnementaux et sociaux, la RSE, responsabilité sociale des entreprises, qui vise à limiter les impacts négatifs de l'activité d'une entreprise sur l'environnement tout en permettant son développement économique, est devenue un enjeu incontournable. D'ailleurs, les investisseurs s'intéressent de plus en plus à l'attitude « éthique » des entreprises.

L'appréciation de la performance des entreprises fait l'objet d'un intense débat qui se traduit par de profondes évolutions sur la nature et la portée des engagements des entreprises en matière de responsabilité sociale et environnementale. En effet, il paraît de plus en plus évident que l'évaluation de la performance des entreprises ne peut se réduire à une poignée d'indicateurs exclusivement financiers mais doit désormais être considérée comme globale, tout au long de la chaine de valeur et au-delà. Il est par ailleurs devenu usuel que cette performance soit évaluée au regard de critères, financiers et extra-financiers, et les récentes évolutions en matière juridique tendent à rendre obligatoire ces pratiques de reporting. Ainsi n'est-il pas rare que les entreprises soient médiatiquement interpellées quand la performance financière se fait au détriment de la performance sociale et environnementale. Pourtant, bien que les évidences soient nombreuses et les manifestations fréquentes, la démonstration du lien de causalité entre l'une et l'autre ne fait pas encore l'unanimité.

L'objet de cet article est donc de présenter un état de l'art et une synthèse des travaux de recherches consacrées à montrer la relation entre la performance sociale et la performance financière des entreprises en faisant un détour pour rappeler les fondements de la

Responsabilité Sociale des Entreprises et la pluralité des modèles expliquant le lien supposé entre la performance sociale et la performance financière.

Ce travail consiste à répondre à la problématique suivante :

Existe-t-il une relation entre la performance sociale et la performance financière ?

Afin de répondre à cette problématique, le travail sera scindé en deux parties qui seront à leur tour divisées en chapitres.

La première partie va porter sur la revue de littérature où on va définir dans un premier chapitre les différentes notions à savoir la RSE, la performance financière et la performance sociale. Dans le deuxième chapitre, on va aborder la genèse et l'évolution du concept de la RSE.

La deuxième partie sera consacrée au lien de causalité entre la performance sociale et la performance financière, où on va traiter dans un premier chapitre l'interaction entre la performance financière et la performance sociale en mettant l'accent sur les arguments avancés en faveur de la performance sociale. Le deuxième chapitre présentera les origines de divergence entre les différentes études traitant le lien de causalité.

1. La revue de littérature

Avant d'entamer la discussion sur la relation entre la RSE mesurée par la performance sociale et la performance financière, il paraît opportun de définir certaines notions constituant le cœur du sujet à savoir la **RSE**, la **PS**, et la **PF**.

1.1 Définitions

1.1.1 Définir la RSE

De nos jours, la responsabilité sociale des entreprises a une attractivité de plus en plus accrue qui a attiré l'attention de plusieurs entreprises, des ONG, des institutions européennes et mondiales ainsi que celle des associations.

Il n'existe pas une définition universelle de la responsabilité sociale des entreprises mais plusieurs définitions sont attribuées à ce terme. Même après des années de recherche, la définition du concept reste toujours l'objet de controverses et de divergences conceptuelles, Ce qui renvoie à la polysémie de ce mot. L'objet de cette section est de discuter des diverses définitions de la RSE.

Le tableau ci-dessous regroupe les principales définitions :

Tableau 1 : les principales définitions institutionnelles et managériales de la RSE.

Organismes	**Définitions de la RSE**
la Commission européenne (2011)	C'est « la responsabilité des entreprises vis-à-vis des effets qu'elles exercent sur la société ». – Pour assumer cette responsabilité, il faut respecter législation et conventions collectives – Pour s'en acquitter pleinement, il faut avoir engagé en collaboration étroite avec les parties prenantes, un processus destiné à intégrer les préoccupations en matière sociale, environnementale, éthique, de droits de l'homme et de consommateurs dans les activités commerciales et la stratégie de base.

La Norme ISO 26000	«Responsabilité d'une entreprise vis-à-vis des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement éthique et transparent qui : -contribue au développement durable, y compris à la santé et au bien-être de la société. -prend en compte les attentes des parties prenantes ; -respecte les lois en vigueur tout en étant en cohérence avec les normes internationales de comportement ; -est intégrée dans l'ensemble de l'entreprise et mis en œuvre dans ses relations ».
Le Business for Social Responsibility (BSR)	définit la RSE comme des pratiques d'affaires qui « renforcent la responsabilisation et respectent les valeurs sur le plan de l'éthique dans l'intérêt de tous les intervenants ».
The World Business Council for Sustainable Development (WBCSD)	« l'engagement continu des entreprises à agir correctement sur le plan de l'éthique et de contribuer au développement économique, tout en améliorant la qualité de vie de ses employés et de leurs familles, de la collectivité locale et de l'ensemble de la société ».
Le Canadian Business for Social Responsibility (CBSR)	« l'engagement d'une entreprise à opérer dans un milieu de durabilité économique et environnementale tout en reconnaissant les intérêts de ses intervenants. Les intervenants comprennent les investisseurs, les clients, les employés, les partenaires d'affaires, les collectivités locales, l'environnement et l'ensemble de la société ». Le CBSR aussi précise que la «RSE va au-delà des bonnes œuvres telles que le bénévolat et la charité ».

Les approches de la RSE et les axes favorisés par les organismes ne sont pas pareils.

De nombreux chercheurs ont essayé de donner des définitions à la RSE. Celles-ci se caractérisent par leur variété.

Le tableau suivant est un récapitulatif des principales définitions théoriques.

Tableau 2 : Définitions théoriques de la RSE selon les auteurs

Auteurs	Définitions théoriques de la RSE
Bowen (1953)	«La CSR renvoie à l'obligation pour les hommes d'affaires d'effectuer des politiques, de prendre les décisions et de suivre les lignes de conduite répondant aux objectifs et aux valeurs qui sont considérés comme désirables dans notre société».
Frederick W. (1960)	« la responsabilité sociétale est la volonté de voir que les ressources (humaines et économiques) sont utilisées à de larges fins sociales et pas simplement pour l'intérêt limité de personnes privées et de firmes».
Davis (1973)	« la CSR renvoie à la prise en considération par l'entreprise de problèmes qui vont au-delà de ses obligations économiques, techniques et légales étroites ainsi qu'aux réponses que l'entreprise donne à ses problèmes. (…) Cela signifie que la SR débute là où s'arrête la loi ».
Caroll A. (1979)	« la responsabilité sociale de l'entreprise englobe les attentes économiques, légales, éthiques et discrétionnaires que la société a des organisations à un moment donné».
Jones T. (1980)	« la responsabilité sociale de l'entreprise est la notion selon laquelle les entreprises ont une obligation envers les acteurs sociétaux autres que les actionnaires et au-delà des rescriptions légales et contractuelles».
Watrick & cochran (1985)	« les responsabilités sociales sont déterminées par la société, et les tâches de la firme sont : (a) identifier et analyser les attentes changeantes de la société en relation avec les responsabilités de la firme ; (b) déterminer une approche globale pour être responsable face aux demandes changeantes de la société ; (c) mettre en œuvre des réponses appropriées aux problèmes sociaux pertinents».

Wood D. (1991)	« la signification de la responsabilité sociale ne peut être appréhendée qu'à travers l'interaction de trois principes : la légitimité, la responsabilité publique et la discrétion managériale. Ces principes résultent de la distinction de trois niveaux d'analyse : institutionnel, organisationnel et individuel».

Bousseta M. & Kharbouche S. (2014), Responsabilité Sociale des Entreprises au Maroc, Revue Marocaine de Recherche en Management et Marketing, N°9-10,Janvier-Décembre2014, p.291-303.

La performance, est un résultat chiffré obtenu, elle se traduit par des résultats mesurés (chiffres d'affaire, profit, vente du moins....) (EL HAMMIOUI , 2020).

La performance de l'entreprise est au cœur des préoccupations de plusieurs chercheurs en gestion. Depuis plusieurs années, on étudie les différents liens entre des variables contextuelles comme la stratégie, la structure, l'utilisation de systèmes de gestion plus ou moins sophistiqués et l'effet combiné de ces facteurs sur la performance de l'entreprise. Ces études s'intéressent la plupart du temps à la performance sous un angle financier.

Or l'entreprise évolue dans un environnement de plus en plus complexe, la réussite de l'entreprise ne se traduit plus en termes d'augmentation du bénéfice.

1.1.3 Définir la performance sociale

On peut définir la performance sociale comme les **résultats d'une entreprise dans les domaines qui ne relèvent pas directement de l'activité économique**. La **performance sociale** est la mise en pratique efficace de la mission sociale d'une institution en accord avec des valeurs sociales **(définition de la Social Performance Task Force (SPTF))** l'organisation en charge de coordonner les efforts de recherche à ce sujet dans le secteur de la micro-finance).

La performance sociale est la **capacité de l'organisation à mobiliser efficacement ses ressources humaines**. Pour cela, elle doit s'assurer de leur bien-être. L'organisation va mettre en place des actions qui visent à améliorer les conditions de travail ou la rémunération afin de motiver les salariés à donner leur mieux. La performance sociale sert à donner une image fiable de l'organisation.

1.1.4 Définir la performance financière

Généralement évaluée à partir des documents comptables, la performance financière peut en outre être entendue, selon Sahut & al comme les revenues issues de la détention des actions. Les actionnaires étant le dernier maillon de la chaîne à profiter de l'activité de l'entreprise. (Aminata Fall, 2013).

Une entreprise performante doit être à la fois efficace et efficiente. L'efficience met en rapport les résultats avec les moyens mis en place. D'un point de vue **financier**, on parle de rentabilité pour mesurer l'efficience d'une entreprise. La rentabilité est la capacité d'une entreprise à générer des bénéfices.

La performance financière est la capacité d'une entreprise à créer de la valeur avec les fonds dont elle dispose en vue de réaliser des profits.

1.2 Genèse de la RSE

Les premiers ouvrages traitant clairement de la RSE datent des années 50 sans pour autant porter ce nom. Des courants de pensée s'interrogeaient avant cette période sur le rapport entre entreprise et société. Un champ académique portait le nom : Business and Society. La RSE constitue une nouvelle façon d'envisager l'organisation du travail en opposition au modèle de Taylor. En effet, celui-ci a révolutionné le procédé permettant de maximiser les profits en demandant aux travailleurs de réaliser des gestes répétitifs. Le travail à la chaîne, a pour conséquence de déshumaniser le travail. La réflexion et l'intérêt au travail sont des notions qui ont disparu de ce modèle. Considérant le Taylorisme comme destructeur de l'épanouissement individuel, H. Dubreuil, mécanicien – chercheur, invente en 1931 la Corporate Ethical Responsibility qui a pour objectif de redonner du sens et de l'intérêt au travail. (Gendron & Igalens, 2008).

Le concept de RSE apparaît à partir des années 1960 dans la littérature consacrée aux entreprises mais ne prend son essor qu'à partir des années 1990.
1976 : Principes directeurs de l'OCDE pour les multinationales.
1977 : Déclaration tripartite de l'OIT sur les entreprises multinationales et la politique social.
1997 : Global reporting initiative initiée par le PNUE et la Coalition for Environmentally Responsible Economies (CERES).

2000 : Global Compact/pacte mondial lancé par l'ONU (DH, normes de travail, environnement, la lutte contre la corruption).
2001 : Livre vert de la Commission européenne.
2001 : France : obligation de reporting extra-financier pour les entreprises cotées en France.
2007 – 2010 : France : processus Grenelle Environnement.
2010 : norme internationale ISO 26000 Responsabilité sociétale des Organisations.
2010 : France : stratégie nationale pour la biodiversité.
2011 : communication commission européenne du 25 octobre 2011 « Responsabilité sociale des entreprises : une nouvelle stratégie de l'UE pour la période 2011-2014 ».
2013 : France : plateforme nationale pour la RSE auprès du Premier ministre.
2014 : 22 octobre parution de la directive UE sur le reporting extra-financier des grandes entreprises.

2. Le lien de causalité entre performance sociale et performance financière

2.1 Interaction entre performance sociale et performance financière

Dans un environnement de plus en plus dur et persistant par la compétitivité où la relation entre les organisations et les parties prenantes devienne de plus en plus extrême, l'avantage concurrentiel s'élargi pour inclure la performance sociale et la performance financière.

Les dirigeants des entreprises essayent aujourd'hui de combiner entre des stratégies leurs permettant de survivre dans un environnement instable en réalisant des profits et en établissant une relation efficace et de confiance avec les parties prenantes.

En d'autres termes, une entreprise pour être efficace elle doit essayer de combiner sa performance financière ainsi que sa performance sociale.

La question de la relation entre la performance sociale et la performance financière reste discutable et non convaincante. Des chercheurs ont conclu qu'il y'a un lien positif, d'autres ont trouvé un lien négatif, tandis qu'un autre groupe n'a trouvé aucun lien significatif.

2.1.1 Les recherches théoriques

La combinaison des différentes hypothèses concernant le lien de causalité entre la performance sociale et la performance financière est illustrée par Preston et O'Bannon (1997) à partir d'une typologie des liens possibles entre PS et PF.

Tableau 3 : Principales hypothèses théoriques relatives aux relations PSE/PFE

Lien de causalité	**Positif**	**Négatif**
PS ⟶ PF	Hypothèse de l'impact social	Hypothèse de l'arbitrage
PF ⟶ PS	Hypothèse des fonds disponibles	Hypothèse de l'opportunisme managérial
PS ⟷ PF	Synergie positive	Synergie négative

Source : Gond (2001) d'après Preston et O'Bannon (1997)

Les explications théoriques qui visent à éclaircir la nature de la relation entre la performance sociale et la performance financière sont très nombreuses.

- Hypothèse 1 : la PS influencerait positivement la PF

Selon cette hypothèse dite de « bon management » ou de « l'impact social », les entreprises avec un niveau de performance sociale élevé ont montré qu'elles sont aptes à maîtriser les coûts implicites et les décisions impropres de l'organisation. Ainsi, la PS est admise comme un bon signe de qualité de gestion par les investisseurs.

Certains chercheurs de la théorie instrumentale ont défendu cette hypothèse. L'idée principale est que les entreprises qui pensent à l'intérêt de leurs parties prenantes seront plus performantes en termes de profitabilité, de stabilité et de croissance.

D'après une analyse de Cornell et Shapiro(1987), répondre aux demandes des parties prenantes va servir à donner une bonne réputation à l'entreprise ce qui aura certainement un impact sur la performance financière.

- Hypothèse 2 : la PS influencerait négativement la PF

Selon Friedman, tout investissement dans la PS se fait au préjudice de la PF. Les entreprises ne peuvent pas investir dans les deux types de performance simultanément. Pour lui, s'intéresser à une autre performance que celle financière ne peut qu'à avoir un impact négatif sur l'entreprise. La seule responsabilité est de faire du profit dans l'intérêt des actionnaires.

- Hypothèse 3 : la PF influencerait positivement la PS

Elle reverse la première hypothèse. Les entreprises qui ont une performance financière élevée ont souvent une performance sociale élevée, cela n'est pas dû forcement à l'impact positif de la performance sociale sur la performance financière, mais cette attitude est due aux ressources disponibles.

Une entreprise qui réalise des profits énormes est celle qui s'investit dans des projets sociaux.

Pour Allouche et Laroche (2005), la rentabilité différenciée de l'entreprise est alors une condition d'un comportement social, plus et mieux distributif de l'excédent de ressources générées par une rentabilité plus forte que celle des autres entreprises.

Donc, on peut conclure que les entreprises qui s'investissent dans les programmes de RSE sont motivées par la performance financière.

- Hypothèse 4 : La PF influencerait négativement la PS.

L'hypothèse de l'opportunisme managérial suggère que les managers cherchent leurs propres objectifs et ne soucient pas des objectifs des actionnaires et des autres parties prenantes.

Cette hypothèse stipule que les dirigeants sont opportunistes et cherchent leurs propres intérêts. L'objectif principal du dirigeant est d'augmenter ses propres revenus.

Lorsqu'il enregistre une faible performance financière, il va s'investir dans la PS pour justifier ses résultats financiers négatifs et dès que la situation s'améliore, il n'investit plus dans la PS.

- Hypothèse 5 : La PS et la PF s'influenceraient réciproquement et positivement.

Cette hypothèse englobe l'hypothèse 1 et l'hypothèse 3. C'est un cercle vertueux. Un très bon niveau de performance sociale conduit à un niveau élevé de la performance financière qui offre la possibilité de réinvestir dans des actions socialement responsables (Waddock et Graves, 1997 ; Preston et O'Bannon, 1997).

- Hypothèse 6 : La PS et la PF s'influenceraient réciproquement et négativement.

Cette hypothèse combine l'hypothèse 2 et l'hypothèse 4. C'est le contraire de l'hypothèse 5, il s'agit d'un cercle vicieux de la RSE.

Les investissements en matière de la PS influencent négativement la performance financière qui à son tour impacte négativement la performance sociale.

Rares sont les études qui ont abouti à ce résultat.

- Hypothèse 7 : Il n'existe pas de lien stable entre la PS et la PF

Cette hypothèse suggère l'absence d'une relation entre la PS et la PF. Cette hypothèse a deux explications. La première c'est que certains chercheurs spécifient que les relations entre la PS et la PF sont complexes et donc on ne peut pas confirmer une relation stable entre les deux variables.

La deuxième explication qui est plus satisfaisante trouve sa source dans le modèle d'équilibre partiel de la RSE développé en 2001 par McWilliams et Siegel cité par Tarik El Malki en (2014) dans son ouvrage la responsabilité sociale des entreprises : le cas du Maroc, p.131 qui postule l'existence d'une offre de RSE de la part des firmes et une demande de RSE de la part des consommateurs. A l'équilibre du modèle, les opportunités de profit pour les firmes liées à l'offre de RSE n'affectent pas leur profitabilité. Le lien est donc neutre.

- Hypothèse 8 : La relation entre la PS et la PF est non linéaire.

Cette hypothèse stipule l'existence d'une relation en forme de U inversé entre la PS et la PF. C'est-à-dire que la PS influence positivement la PF mais seulement jusqu'à un certain degré au-delà duquel les investissements en RSE grèvent la profitabilité de la firme. Donc, il existe un seuil d'investissement optimal en matière de RSE.

2.1.2 Les principaux arguments avancés sur la PSE

Constituant à la fois une opportunité et un défi, la responsabilité sociale des entreprises s'impose manifestement comme enjeu majeur pour les entreprises ainsi que pour le milieu des affaires. La RSE est soumise aux demandes de preuves de rentabilité qui influence toutes les parties prenantes : clients, employés, fournisseurs, gouvernements, collectivités et surtout actionnaires, en raison de sa pertinence pour chacune d'entre elles.

Beaucoup d'entreprises essayent de trouver des justifications avant d'adapter des politiques de RSE en évaluant les bénéfices et les coûts de mise en œuvre de ces programmes.

La question qui se pose est pourquoi et comment, dans une organisation, la performance sociale peut contribuer à renforcer la PF ?

Les principaux arguments en faveur de la PSE avancés dans la littérature pour justifier le business Case pour la RSE : « le doing well by doing good » (Kurucz, Colbert et Wheeler, 2008) qui est invoqué pour convaincre et justifier l'adoption de pratique de RSE et les investissements en cette dernière qui dégagent des bénéfices.

- La PSE contribue directement à l'image de l'entreprise et de réputation. Elle permet l'obtention de la crédibilité et la fiabilité.

- La PSE est perçue comme un outil de gestion des ressources humaines en favorisant un bon climat social et en renforçant la productivité.

- La PSE est conçue comme un facteur de compétitivité et donne un avantage concurrentiel.

- La PSE est un outil de gestion des risques.

- La PSE augmente l'attractivité auprès des employés potentiels.

- L'accès au financement externe.

2.2 Les causes de discordances entre les différentes études traitant le lien de causalité.

Plusieurs études ont traité la question du lien entre la performance sociale des entreprises et la performance financière des entreprises. Cependant, ces recherches présentent des divergences au niveau de leurs résultats, celles-ci peuvent avoir plusieurs origines.

2.2.1 Taille de l'entreprise

L'effet de la taille de l'entreprise a été examiné par plusieurs auteurs. Les avantages de la taille d'une entreprise peuvent être au bénéfice de la performance sociale et la performance financière. Les grandes entreprises semblent capables d'engendrer une meilleure compétitivité

par rapport à leurs concurrents de petite taille. Cela est dû à l'accès aux ressources, un plus grand pouvoir sur le marché et plus d'économie d'échelle.

La taille de l'entreprise a été considérée comme un indicateur d'économie d'échelle et du pouvoir du marché.

Plusieurs recherches ont été entamées concernant la relation entre la taille de l'entreprise et la performance sociale et ont fournis des résultats contradictoires.

La plupart des résultats ont montré que les grandes entreprises peuvent consacrer plus de ressources à des programmes sociaux.

D'autres chercheurs ont abouti à une relation négative voire même absente (Cowen et al. ,1987 ; Graves et Waddock, 1994).

2.2.2 Les mesures de PS

Pour Chand et Fraser (2006), la mesure de la PS varie d'une étude à l'autre. En effet, certains chercheurs ont utilisé des mesures perceptuelles telles que l'enquête de Fortune, d'autres ont exploité des mesures unidimensionnelles, tels que les rapports de TRI. Un autre groupe de chercheurs a utilisé l'indice de KLD ; VIGEO, ou n'importe quelle combinaison de ces différentes méthodes. Cette multitude de méthodes rend la comparaison des mesures extrêmement difficile.

2.2.3 L'horizon d'investissement

L'horizon d'investissement constitue une autre variable explicative du manque de consensus qui caractérise le type de relation entre la PS et la PF. La période d'observation pour l'évaluation de la PS doit être assez longue pour permettre aux managers d'avoir une idée claire sur les actions futures, leur permettant ainsi d'ajuster leur performance.

2.2.4 Le secteur d'activité

Le choix du secteur d'activité constitue aussi une limite qui explique l'hétérogénéité des résultats. Chaque secteur d'activité est caractérisé par des qualifications internes ou des pressions externes qui créent une spécialisation des intérêts sociaux. En effet, chaque secteur d'activité se distingue de l'autre par ses stratégies et ses propres enjeux sociaux et environnementaux. Les recherches sur le lien entre la PS et la PF auront plus de validité et d'exactitude lorsqu'elles seront concentrées sur un seul secteur d'activité.

Conclusion

Dans le cadre de ce travail, nous avons poursuivis deux objectifs principaux. Le premier objectif était de définir la Responsabilité sociale ; en mettant l'accent sur les principales définitions issues du cercle académique, du monde des affaires et des instances régionales et internationales, ainsi que les deux variables à savoir : la performance sociale et la performance financière.

Le deuxième objectif était de montrer le l'existence d'une relation entre la performance sociale et la performance financière et le lien de causalité. Cette relation qui a suscité l'intérêt de nombreux chercheurs et managers dans le domaine de la gestion, de la finance, de la stratégie et de l'organisation des entreprises.

Les travaux des recherches consacrés à présenter la relation entre la performance sociale et la performance financière ont montré que cette question reste toujours non concluante vu les résultats divergents. Cette divergence est due à plusieurs sources dont on peut citer la taille de l'entreprise, les mesures de la PS, le secteur d'activité, etc.

Les tenants de la théorie des parties prenantes établissent qu'une bonne PSE est un prérequis de la firme, et donc PS et PF ne peuvent être que positivement corrélés.

Les opposants de cette théorie soutiennent de leur part que s'intéresser à autre chose que les intérêts des actionnaires aura certainement un impact négatif sur la performance financière.

D'autres chercheurs ont conclu qu'il n'existe aucune relation entre les deux variables tandis que d'autres stipulent l'existence d'une relation non linéaire.

En guise de conclusion, compte tenu de l'intérêt récent accru pour la RSE, les recherches doivent apporter une explication plus globale de la PS et de ses implications financières. Une bonne compréhension de la relation entre la PS et la PF permettra d'aider les régulateurs, les investisseurs et les gestionnaires de l'entreprise dans leurs processus de décision.

La maximisation du profit reste et demeure la mission fondamentale de l'entreprise mais cela ne l'empêche pas de se soucier de son volet social. Une entreprise légitime aujourd'hui est une entreprise qui est capable d'associer en même temps sa performance financière et sa responsabilité sociale. Ce qui nous pousse à se poser la question : **Dans quelle mesure une entreprise peut concilier la responsabilité sociale et la performance financière ?**

Références

- El Malki T. (2014). La responsabilité sociale des entreprises : le cas du Maroc, Afrique Orient.
- Lépineux, F., Rosé, J.J., Bonanni, C., Hudson, S. (2010). La responsabilité sociale des entreprises : Théories et pratiques, éd. Dunod.
- FREEMAN E. R. (1984). « A Stakeholder Theory of the Modern Corporation », in Hartman L. P. Business Ethics, Irwin/McGraw-Hill, pp. 171-181.
- Friedman, M. (1962). Capitalism and Freedom, the University of Chicago Press, Chicago.
- Pestre, F. (2013). La responsabilité sociale des entreprises multinationales : Stratégies et mise en œuvre, L'harmattan.

Article:

- Allouche, J. & Laroche, P. (Mar 2005). Responsabilité sociale et performance financière des entreprises : une synthèse de la littérature. Colloque "Responsabilité sociale des entreprises : réalité, mythe ou mystification ? ", Nancy, France. ffhal-00830582f.
- Bousseta, M. & Kharbouche, S. (2014). Responsabilité Sociale des Entreprises au Maroc, Revue Marocaine de Recherche en Management et Marketing, N°9-10, Janvier-Décembre2014, p.291-303.
- Cornell, B and Shapiro, A.C. (Spring,1987). Corporate Stakeholders and Corporate Finance, Financial Management, Vol. 16, No. 1 (Spring, 1987), pp. 5-14.
- EL HAMMIOUI, L. (2020). La gestion des compétences comme levier de performance de l'entreprise. Revue ISG, numero-6-volume-3-numero-1.
- Obada, M. (2015). La responsabilité sociale des entreprises : vers un modèle d'audit social, Revue Marocaine d'Administration Locale et de Développement, 122-123, Mai-Août 2015, p.105-123.
- Sahut, J.M (2018). Gouvernance, RSE et performance financière : une approche structurelle pour une compréhension globales de leurs relations.

Thèses et mémoires :

- Aminata Fall. (2013). Mémoire sur l'évaluation de la performance financière d'une entreprise : cas de la SAR.